

Certification selon la GPSG (législation sur la sécurité des appareils et des produits)



Depuis 1977, le label GS, en tant qu'identification unique en Europe, est synonyme d'application volontaire de la sécurité de produit régie par la Loi. La base du label GS est la GPSG (législation sur la sécurité des appareils et des produits).

Un produit portant le label GS et le logo TÜV NORD répond aux exigences de la GPSG. Le contrôle porte sur la sécurité et le produit ne présente aucun danger pour l'utilisateur, ni lors de l'utilisation conforme à la finalité, ni en cas d'erreur d'application imprévisible.



Domaines d'application

Les fabricants et importateurs d'équipements techniques de travail et d'objets prêts à l'emploi peuvent demander le label GS, par exemple pour les produits suivants : appareils de loisirs, ménagers ou de jardinage, luminaires, appareils informatiques et de bureau, équipements de laboratoire, jouets, électronique de loisirs ou outils. TÜV NORD CERT réalise les contrôles volontaires en techniques de sécurité et la certification de produits pertinents.

Avantages de la certification

En Europe, comme dans de nombreux autres pays du monde, la sécurité testée (GS) est connue et reconnue comme label de qualité et de sécurité. Ce label indique à l'acheteur que le produit qu'il a choisi - ainsi que les consignes d'emploi - ont été contrôlés par un organisme indépendant. L'application du label renforce la crédibilité des informations sur le produit et les déclarations publicitaires. En concurrence avec des produits non certifiés, cela apporte un avantage lors de la commercialisation - on préfère acheter des produits portant le label GS. De plus, la certification est une contribution efficace à la limitation du risque de responsabilité sur les produits.

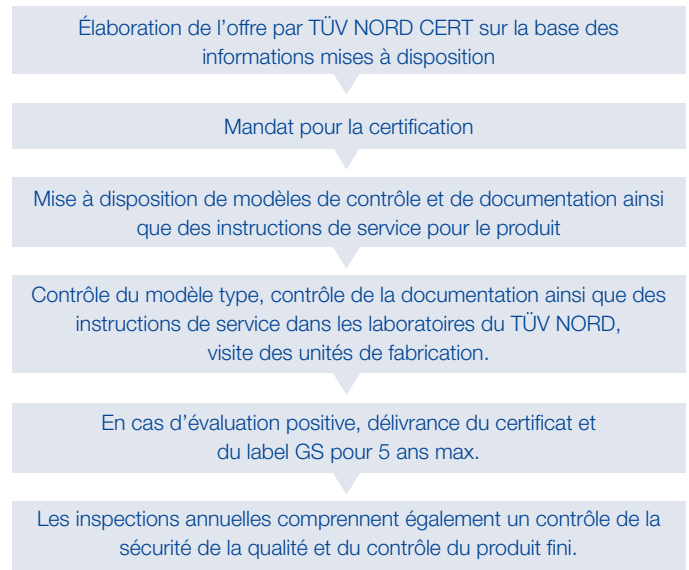
Conditions requises pour la certification

- Lors du dépôt de la demande, le fabricant ou l'importateur assure que le produit à certifier correspond au modèle type.
- Le contrôle de modèle type par TÜV NORD CERT confirme la concordance avec les exigences de la GPSG concernant la garantie de la sécurité et de la santé ainsi que des autres prescriptions juridiques.
- Il est ainsi possible de contrôler et de surveiller la fabrication du produit et de l'utilisation légale du label GS.

Notre savoir-faire au service de votre succès

TÜV NORD CERT est un partenaire fiable et reconnu pour les prestations de service de contrôle. Nos experts et auditeurs disposent de connaissances approfondies dans leurs domaines et sont, généralement, employés par TÜV NORD. Cela garantit l'indépendance et la neutralité ainsi que la continuité du service auprès de nos clients. L'avantage pour vous est évident : nos auditeurs vous accompagnent et vous assistent dans le développement de vos produits en vous donnant un feedback objectif.

La voie vers le certificat



Nous espérons avoir suscité votre intérêt. Dans ce cas, nous vous remercions de nous retourner la réponse par fax. Nous serons heureux de pouvoir nous entretenir avec vous.

- Oui, je suis intéressé par la certification selon la GPSG (législation sur la sécurité des appareils et des produits). Je souhaite être contacté.**

Expéditeur (en majuscules)

Société

CP/Localité

Madame/Monsieur

Téléphone

Fonction

Télécopie

Rue

e-mail

TÜV NORD France

Monsieur Christian Musiquo
26, avenue des Fleurs
F-59110 La Madeleine

Tél. : +33 (0)3 20 76 62 75

Fax. : +33 (0)3 20 76 62 75

GSM : +33 (0)6 32 83 29 45

france@tuv-nord.com

www.tuv-nord.fr